

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs : après déclaration des candidatures et élections, ont été proclamés par 18 voix délégués titulaires : Patrick BONNEFON – Fabienne JARDEL – Patrick TREILLE – Sophie LAZZARINI – Alain DEZON et ont été proclamés délégués suppléants : Anne-Marie VILLACASTIN – Jacques HURTAUD - Andrée CAMBIER.

Désignation d'un commissaire titulaire et d'un commissaire suppléant pour la Commission Intercommunale des Impôts Directs

A l'unanimité, sont désignés commissaire titulaire Andrée CAMBIER et commissaire suppléant Laurent LACOMBE.

Autorisation au Maire à recruter des contractuels

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter si besoin des agents non-titulaires pour remplacer des agents momentanément indisponibles ou en cas d'accroissement temporaire d'activité.

Campagnac : vente d'un terrain

Le Maire propose le détachement du lot n°5 cadastré Section E n°1071 d'une surface de 1 088 m<sup>2</sup> pour cession.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le détachement du lot n°5 cadastré Section E n°1071 pour une surface de 1 088 m<sup>2</sup> et la prise en charge des frais de géomètre correspondants ; autorise la vente de ce lot n°5 d'une surface de 1 088 m<sup>2</sup>.

Salle culturelle Aillac : point sur les travaux

Les travaux de second œuvre ont débuté ; la livraison des travaux est prévue pour fin octobre 2020.

Concernant le marché gourmand d'Aillac, il faut mettre en sécurité le site afin qu'il puisse s'y dérouler.

La Commission « marchés » se réunira le Mardi 21 juillet à 18h00 pour prendre une décision à ce sujet : 1<sup>er</sup> marché au plus tôt le 31.07.2020 et décision sur le maintien ou non de la fête du 15.08.

Questions diverses

- le Maire fait part de la pétition des campings et des commerçants du bourg demandant à ce que le stationnement des camping-cars devienne payant. Le CM estime que mettre en place un tarif alors que la saison est déjà commencée n'est pas possible et décide de demander une proposition à un prestataire privé pour la mise en place d'un stationnement payant à compter de la saison touristique 2021.

- le Maire fait part de la proposition de Free pour l'implantation d'un relais au lieu-dit Auzière d'Aillac sur une parcelle de 90 m<sup>2</sup> sur une durée de 12 ans qui serait louée 3 500 € nets par an. Le CM donne son accord de principe pour une proposition de projet qui sera ensuite à valider par le CM.

- le Maire fait part des différentes propositions pour la signalisation à installer sur la future Halle paysanne.

Prochaine séance du Conseil Municipal fixée au Vendredi 24 Juillet à 18h30.

La séance est levée à 19h15.

A Carsac-Aillac, 13 juillet 2020